

Ottawa

Room 349, Confederation Building
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Tel.: 613-996-1119
Fax: 613-996-0850



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Ottawa

Pièce 349, Édifice de la Confédération
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613-996-1119
Télééc. : 613-996-0850

Constituency

9711 Fourth Street Suite 1
Sidney, British Columbia V8L 2Y8
Tel.: 250-657-2000
Fax: 250-657-2004

Elizabeth May

Member of Parliament / Député(e)
Saanich — Gulf Islands

Circonscription

9711, rue Fourth suite 1
Sidney (Colombie-Britannique) V8L 2Y8
Tél. : 250-657-2000
Télééc. : 250-657-2004

L'hon. Pablo Rodriguez
Ministre des Transports
Chambre des communes
Ottawa, ON
K1A 0A6

26 janvier 2024

**Objet : Le gouvernement canadien doit revoir les mandats des administrations
aéroportuaires et réaffirmer son contrôle sur les aménagements réalisés sur les terres
louées par Transports Canada**

Monsieur le Ministre, je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude concernant le manque croissant de surveillance des administrations aéroportuaires telles que l'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa (AAIMCO). Le gouvernement doit s'attaquer à ce problème, notamment en réexaminant les mandats de toutes les administrations aéroportuaires dans le but de renforcer les mécanismes de responsabilité et de contrôle.

Transports Canada doit reprendre son rôle traditionnel en exigeant la transparence et la mobilisation publique significative de la part des administrations aéroportuaires, en particulier lorsqu'elles approuvent des projets de développement et d'infrastructure sur des terres publiques louées. Je reconnais que les obligations contractuelles et les lois actuelles permettent aux administrations aéroportuaires de prendre des décisions en toute indépendance. Cela doit toutefois changer.

Dans les années 1980 et 1990, le gouvernement fédéral a commencé à transférer la gestion des aéroports aux administrations aéroportuaires. Le gouvernement a fait valoir que les contribuables payaient 135 millions de dollars par an et qu'ils ne devaient pas subventionner directement les aéroports. Toutefois, les nouvelles administrations « à



but non lucratif » ne sont guère incitées à faire preuve de transparence dans leurs décisions. Ces administrations fonctionnent de manière étonnamment autonome.

Le gouvernement canadien a de plus en plus renoncé à ses responsabilités en matière de réglementation de ces aéroports. Ils sont sans lien de dépendance avec Transports Canada. En effet, Transports Canada a loué des terres à ces administrations et leur a donné carte blanche pour des projets de développement. En 2019, Aéroports de Montréal (ADM) a décidé de procéder au développement d'une grande partie du parc et des marécages de 19 hectares situés dans le Technoparc, près de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Ce projet de développement a menacé la biodiversité de la région, notamment l'espèce de héron la plus petite du monde, le Petit Blongios. Bien que les écologistes et les militants aient fait pression sur l'administration pour qu'elle annonce qu'elle protégerait une partie des terres, ADM a depuis poursuivi des aménagements qui menacent la flore et la faune, notamment en rasant des plants d'asclépiades qui constituent une source de nourriture cruciale pour le papillon monarque en péril.

J'ai entendu les responsables de la campagne « Save Hunt Club Forest » s'opposer à la destruction par l'AAIMCO d'une plantation de pins rouges de 10 acres qui est devenue un espace de loisirs très apprécié de la collectivité. L'AAIMCO disposait d'une autorité incontrôlée pour détruire les forêts vivantes et les zones humides disséminées dans le sud d'Ottawa, en vertu d'un mandat de 1997 de Transports Canada. La campagne Save Hunt Club Forest avait réussi à empêcher la coupe à blanc en 2021 pour permettre à l'AAIMCO d'aménager un stationnement pour un concessionnaire BMW.

Malheureusement, ma lettre arrive trop tard pour cette forêt, qui n'était plus qu'à cinq ans d'être classée parmi les vieux peuplements de forêts. Malgré une opposition généralisée, le conseil d'administration de l'AAIMCO a été pleinement autorisé, en vertu du bail de Transports Canada, à attribuer cet énorme contrat de coupe à blanc sous la forme d'un contrat à fournisseur unique. Cette plantation de pins rouges permettait de compenser l'empreinte carbone de l'aéroport. La coupe à blanc de la forêt presque sans préavis et sans consultation de la collectivité, tout en prétendant que l'étude d'impact signifiait que l'administration avait fait preuve de diligence raisonnable, était au mieux une réaction extrême et irresponsable et au pire une piètre excuse.

Même l'entreprise qui a réalisé l'étude d'impact a déclaré que son rapport « comprenait six recommandations sur la manière de procéder avec les pins rouges – allant de “ne rien faire” à éliminer une partie importante de la forêt, tout en conservant environ 120 arbres. Aucune des recommandations n'incluait le défrichage complet de la terre ». Cela montre une fois de plus le manque d'exactitude des déclarations publiques des administrations et la nécessité d'un contrôle gouvernemental.



Bien que Transports Canada soit contractuellement tenu de « respecter l'indépendance » de l'administration, cette réalité n'est pas viable. Le mandat de 1997 de l'AAIMCO et les mandats de toutes les autres administrations aéroportuaires canadiennes doivent manifestement être revus. Il est décevant que vous n'ayez pas rencontré les organisateurs de la campagne Save Hunt Club Forest avant que l'administration aéroportuaire n'entreprenne la destruction de la forêt. La campagne a lancé une pétition qui a reçu près de 23 000 signatures. Les signataires méritent d'être entendus. Je vous encourage à rencontrer Michael Vorobej, qui a participé à l'organisation de cette campagne et dont le point de vue sur le manque de transparence ou de mobilisation publique de la part des administrations aéroportuaires vous sera très utile. Vous pouvez communiquer avec Michael à l'adresse michael.vorobej@sympatico.ca.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire cette lettre. Je réitère mes appels en faveur d'un examen national et d'une modernisation des mandats des administrations aéroportuaires, ce que le gouvernement a le pouvoir de faire. Cela permettra de s'assurer que les administrations aéroportuaires ne sont pas autorisées à poursuivre le développement des terres louées par Transports Canada sans consultation significative de la collectivité. Je demande également un moratoire immédiat sur les projets de développement et la poursuite de la destruction des terres, des forêts, des zones humides et de la faune par l'AAIMCO.

Je souhaiterais vous rencontrer pour discuter plus en détail de ces questions. Je vous remercie de votre temps et de votre attention, et j'attends avec impatience votre réponse.

Cordialement,



Elizabeth May, O.C.
Députée
Saanich – Gulf Islands
Cheffe du Parti vert du Canada

